



CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL
JE NE SOUHAITE PAS DECLARER MES REVENUS

Attestation sur l'honneur

Vous ne souhaitez pas déclarer vos revenus pour le calcul de votre quotient familial municipal :

Je déclare que le revenu MENSUEL de la famille est SUPERIEUR à 14 850€. Je serai facturé selon un quotient familial en tranche 22.

Je certifie sur l'honneur les informations indiquées ci-dessous :

Numéro de dossier famille :

Je soussigné (e), représentant légal 1 *

Je soussigné (e), représentant légal 2

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Le

Le

A

A

Signature

Signature

** Le représentant légal 1 déclare être destinataire des factures émises par la Ville de Boulogne-Billancourt et s'engage à payer ces factures. À défaut de règlement avant la date indiquée sur la facture, un titre de recette sera émis par la ville de Boulogne-Billancourt.*

Merci de nous retourner cette attestation dûment remplie et signée, accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois via la messagerie du portail famille en sélectionnant le service « Calcul Quotient Familial ».